



## Chienne de mon ex-conjoint

Par **kydia**, le **13/04/2019** à **13:19**

Bonjour à tous,

Suite à la séparation d'avec mon conjoint en juillet 2018, c'est moi qui m'occupe de sa chienne et paie tous les frais vétérinaires.

Aujourd'hui il m'indique vouloir la reprendre. Suis-je dans l'obligation de lui rendre ?

Je précise que la chienne est à son nom mais que toutes les factures sont au mien.

Merci pour votre réponse.

Par **youris**, le **13/04/2019** à **14:13**

bonjour,

donc le chien appartient à votre ex, vous devez lui rendre et lui demander le remboursement des factures de vétérinaires que vous avez payées à sa place.

pourquoi avez-vous gardé le chien de votre ex et payé les frais vétérinaires ?

salutations

Par **kydia**, le **14/04/2019** à **12:08**

Parce qu'à l'époque il ne pouvait pas la garder et je ne voulais pas qu'elle termine à la spa.